

REGISTRE NATIONAL DE LA DOULEUR



Nous participons au Registre national de la douleur (Swiss Pain Registry) de la Swiss Society for Interventional Pain Management (SSIPM) afin d'évaluer la qualité des soins et de contribuer à l'amélioration à long terme de la médecine de la douleur.

Le registre SSIPM saisit les parcours de traitement, y compris l'évolution de la douleur, les limitations fonctionnelles dans la vie quotidienne et professionnelle ainsi que les aspects psychiques et physiques, actuellement sur une période de 4 mois. La participation au registre est anonymisée et se fait uniquement avec votre consentement. La collecte, le stockage et l'analyse des données sont anonymes et effectués au niveau national. Vos données sont sécurisées sur des serveurs suisses. Seantis AG a été mandatée par la SSIPM.

Déroulement



Dans les jours qui suivent votre intervention dans l'un de nos cabinets, vous recevrez un premier SMS de SSIPM-Seantis sur votre téléphone portable, contenant un lien personnel.



Nous vous remercions de cliquer sur ce lien et de répondre au questionnaire. Le temps nécessaire est d'environ 5 minutes.



Des SMS de suivi vous seront ensuite envoyés 7, 21, 50, 80 et 110 jours après votre intervention afin d'évaluer l'évolution de votre état de santé.

Objectif

L'objectif du Registre national de la douleur est d'assurer le contrôle de la qualité et de constituer la première collecte nationale de données sur la douleur, les interventions contre la douleur et leur qualité, afin de mieux représenter la médecine de la douleur en Suisse et de l'améliorer à l'avenir.

Merci pour votre participation!